



ASSOCIATION MUSICHOEUR

Compte rendu de la réunion
du Mercredi 1er Juillet 2015
au Lycée D'Arsonval de St Maur-des-Fosses

Ordre du jour :

- Présentation du site de l'association
- Projets 2015-2016
- Fonctionnement de l'association
- Questions diverses

Présentation du site de l'association : <http://www.musichoeur.musique.ac-creteil.fr/>

Le site permet d'avoir connaissance des différents concerts donnés dans le cadre du festival choral académique, du calendrier des réunions et des compte-rendu de celles-ci, de consulter le fond de partitions que possède l'association ainsi que les costumes et accessoires de théâtre disponibles en prêt. Il permet également d'accéder aux statuts de l'association.

Il propose un lien avec le site Madiiteq de Monsieur F. Jouanny qui peut apporter son aide technique et logistique à la sonorisation des concerts.

Enfin, il permet d'accéder directement au site de la FNCS qui répertorie les programmations passées et actuelles de l'ensemble des académies afin de mutualiser les créations et de renouveler les répertoires et contenus de spectacles.

Projets 2015-2016 :

4 projets autour du chant choral sont inscrits au PAF : ils seront ouverts sous réserve que le seuil du nombre d'inscrits soit atteint.

1. *Broadway forever* : projet choral inter établissement pour le Nord de l'académie coordonné par P.G Verny.
2. *Disney Fantaisie* : projet choral inter établissement pour le sud de l'académie coordonné par P.G Verny.
3. *Le voyage mystérieux* : projet choral académique coordonné par Y. Verhoeven.
4. *Transport express* : comédie musicale d'Emmanuel Touchard.

Concernant les inscriptions au plan académique de formation: il est conseillé de saisir « caform gaia » dans le moteur de recherche. Puis de saisir des mots clé afin d'accéder à la formation souhaitée (MUS, choral...)

Les inscriptions pour les rencontres chorales se sont faites entre le 5 et le 19 Juin. Pour les autres formations, les inscriptions seront ouvertes entre le 17 Août et le 18 Septembre.

Il est rappelé que la formation « Monter une comédie musicale, Transport Express » dispensée par E. Touchard n'a pas été ouverte en Juin car elle ne nécessite pas une coordination entre professeurs.

Ce type de formation peut être ouvert en Juin l'an prochain sur demande du formateur.

Point financier :

Il est important d'envoyer rapidement aux délégués départementaux la liste des œuvres à déclarer pour la SACEM.

P. G Verny , trésorier, présente les nouvelles cartes FNCS à destination des élèves.

Il souhaiterait qu'un maximum d'enseignants prennent les pochettes FNCS pour aider l'association à perdurer. Les cartes et les pochettes constituent la seule ressource de la FNCS.

Le coût des pochettes est de 0,60 c d'euros. P.G Verny conseille de les revendre à 1 Euro.

M. Desfray ajoute que les logos du ministère, de la SACEM et de l'académie y figurent ce qui donne une lisibilité institutionnelle à l'ensemble des productions relevant du chant choral scolaire. Le mot de l'inspection générale développe les vertus du chant choral au regard des valeurs de la république.

Fusion des 2 associations Musichoeur et AROCEA :

L'historique des 2 associations explique la situation actuelle.

Y. Verhoeven rappelle que les premiers rassemblements de chorales remontent à la période d'avant guerre.

L'AROCEA a été créée en 1969 et concernait l'ancien département de la Seine. Ensuite 3 académies ont été créées (Paris-Créteil-Versailles). L'AROCEA s'étendait alors sur ces 3 académies.

En 1997, Mme Régine Julien, IA-IPR crée Musichoeur dans l'académie de Créteil tout en soutenant l'AROCEA.

Progressivement, les collègues des académies de Versailles et Paris se sont tournés vers d'autres projets soutenus par leurs territoires respectifs.

Maintenant que les territoires de Musichoeur et de l'AROCEA sont les mêmes, il serait opportun de les fusionner.

Le support de Musichoeur actuel va être conservé afin de ne pas perdre certains avantages acquis avec les temps (licence d'entrepreneur de spectacle, Guso...)

Une réunion de bureau aura lieu en Septembre et le projet sera présenté lors de L' Assemblée Générale de Février.

L'AROCEA sera dissolue et les statuts de Musichoeur seront modifiés.

L'association s'appellera AROCEA-Musichoeur et le logo sera transformé . Un bureau provisoire est constitué au sein de l'AROCEA jusqu'à la fusion. Y Verhoeven précise que l'ancien président est désormais dans une autre académie. Il se propose de reprendre cette fonction.

Guillaume Pierre se porte volontaire pour être trésorier et Carine Gallais se présente comme secrétaire. Chaque membre est élu à l'unanimité.

Questions diverses :

- Comment la chorale va-t-elle trouver sa place après la réforme du collège?

M Desfray précise que l'an prochain sera une année de transition.

Plusieurs journées sont prévues afin de former les professeurs aux nouveaux programmes.

Il conseille les professeurs de rappeler les bienfaits de la chorale lors des conseils d'enseignement, d'inscrire la chorale dans le projet d'établissement et de présenter les projets en Conseil d'Administration tout en sollicitant des subventions.

Mise en place du calendrier de la rentrée 2015 :

La première réunion d'information de rentrée 2015 aura lieu dans 3 lieux différents, selon le secteur dans lequel se trouve chaque établissement.

Il y aura une seule réunion commune pour le 93 et le 77 Nord . La date sera donc fixée ultérieurement.

Secteur 94: Mercredi 16 Septembre au collège H. Matisse de Choisy le Roi à 14H00.

Secteur 77 Sud: Mercredi 30 Septembre au Lycée J. Amyot de Melun à 14H00.

Ces dates et lieux sont encore provisoires et peuvent être soumis à modification.

M Desfray termine la réunion en informant les professeurs que la FNCS a été sollicitée pour soutenir la sortie du film "Marguerite" qui retrace l'histoire de Florence Foster Jenkins et qui sortira le 16 Septembre. L'histoire se déroule dans le Paris des années 20 et offre une réflexion sur la voix. Quelle est sa place ? Quelle image a-t-on de sa voix ? Comment les autres la perçoivent ?

La FNCS a produit un petit mot et son logo apparaîtra sur les visuels annonçant la sortie du film.

Avant de clore la réunion, M Desfray a tenu à remercier les professeurs pour leur investissement ainsi que les membres du bureau.

Il remercie vivement toutes les personnes qui proposent des formations de qualité et plus particulièrement Y. Verhoeven qui a porté l'AROCEA et P.G Verny pour son action au sein de Musichoeur et des projets chorals.

A 12H00 la séance est levée.

Le Président
Claude Desfray

La secrétaire de séance
Magali PARIS